

CHIFFRES CLÉS DU BTP - T2 2024

Source : <https://www.rocs.fr/presentation-rocs/>



Une reprise difficile des activités dans le secteur du BTP au 2^e trimestre 2024

Pour le cas des entreprises liées au secteur du BTP : en un trimestre, les créations d'entreprises dans le BTP ont baissé de 16 %, et les fermetures pour défaillance ont augmenté de 10 %.

Concernant l'emploi : par rapport au T1 2024, le nombre d'intérimaires **augmente de 7 %** et les effectifs des salariés inscrits à la Caisse des Congés Payés du BTP sont maintenus.

Quant aux indicateurs de la filière (vs. T1 2024):

- le nombre de logements autorisés à la construction **augmente** de 3,41 %, tandis que les mises en chantier **reculent** de 2,46 %.
- les démarrages de chantier en logements sociaux **continuent leur progression** tandis que les livraisons baissent.
- une forte baisse est signalée pour la location, le montage et le démontage des grues.

Note trimestrielle de
conjoncture

Consulter le site de La CERBTP :
www.btp-reunion.net

Contactez la CERBTP :
cerbtp@i-carre.net

Index du BTP

... Page 3

Bâtiment

... Page 4

Activités (1)

... Page 5

Activités (2)

... Page 6

Entreprises

... Page 7

Emplois

... Page 8

Méthodologie globale

... Page 9

Index du BTP

Mois

juin 24

Index BTP

131,42

Année

2024

Les index locaux du BTP

Source: CERBTP

Code Index	Libellé Index	Abrégé	Valeur	Variation mensuelle (%)	Variation annuelle (%)
0	Index général du bâtiment et des Travaux Publics	BTP 00	131,42	↑	0,002
1	Index Bâtiment tous corps d'état	BT 00	126,37	↓	0,013
2	Index Travaux publics général tous travaux	TP 00	137,82	↑	0,017
11	Index du Gros Œuvre	GO 00	124,44	↑	0,009
12	Index du Second Œuvre	SO 00	128,75	↓	0,018
21	Index du Génie Civil	GC 00	140,13	↑	0,015
22	Index des Travaux Spéciaux	TS 00	122,83	↓	0,029
1101	Ossature, ouvrages en béton armé	GO 01	129,51	↑	0,022
1102	Ossature et charpente métallique	GO 02	117,26	↓	-0,011
1105	Plâtre et préfabriqués	GO 05	131,06	↓	0,041
1106	Maçonnerie et canalisation béton	GO 06	123,28	↓	0,008
1107	Travaux d'étanchéité	GO 07	134,23	↓	0,024
1111	Couverture et accessoires en zinc	GO 11	124,40	↑	0,019
1115	Couverture et bardage en éléments de tôles profilées avec principe d'isolation	GO 15	122,48	↓	-0,040
1201	Menuiserie bois intérieur et extérieur	SO 01	134,09	↑	0,036
1202	Menuiserie acier et serrurerie	SO 02	120,56	↓	-0,003
1203	Menuiserie en alliage d'aluminium	SO 03	122,92	↑	0,017
1205	Plomberie - sanitaires	SO 05	119,33	↑	0,033
1208	Carrelage et revêtement céramique	SO 08	126,41	↑	0,031
1211	Travaux d'installation électrique	SO 11	126,34	↑	0,012
1214	Ventilation et conditionnement d'air	SO 14	125,90	↓	0,042
2105	Canalisations tuyaux fonte	GC 05	129,38	↑	0,000
2106	Canalisations tuyaux acier	GC 06	121,88	↑	0,000
2109	Ouvrages d'art	GC 09	120,39	↑	0,009
2110	Charpentes et ouvrages d'art métalliques	GC 10	116,80	↓	-0,024
2111	Travaux de voirie et réseaux divers	GC 11	127,87	↓	0,003
2112	Travaux d'enrobés	GC 12	164,92	↑	0,020
2113	Travaux d'installation d'infrastructures réseaux (Energie, Télécommunication et Eclairage)	GC 13	140,54	↑	0,048
2120	Travaux de maintenance de l'éclairage public	GC 20	116,47	↑	0,037
2205	Terrassements généraux (Bâtiment et TP)	TS 05	126,58	↓	0,019
2206	Fondations et travaux géotechniques	TS 06	118,15	↓	0,027

Pour plus d'informations concernant les index et indices du BTP, nous vous invitons à consulter les dernières valeurs des Index sur le lien [CERBTP](https://www.btp-reunion.net).

Note trimestrielle de
conjoncture

Consulter le site de La CERBTP:
www.btp-reunion.net

Contactez la CERBTP:
cerbtp@i-carre.net

Bâtiments résidentiels et non résidentiels

Trimestre

T2

Année

2024

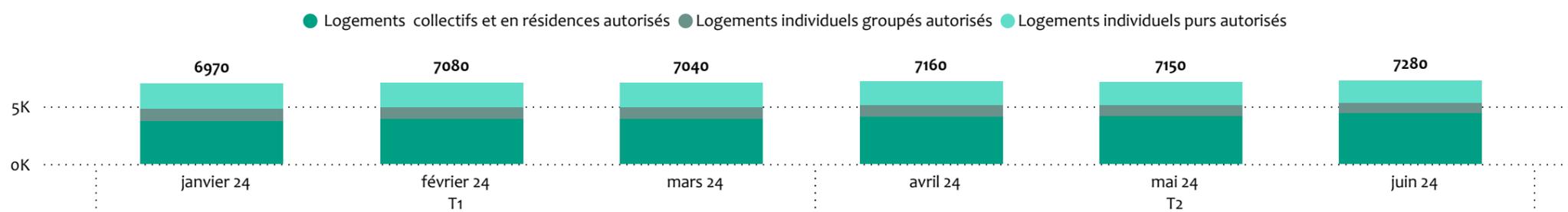
7 280 : c'est le nombre de logements autorisés à la construction entre juin 2023 et juin 2024

En un an, 7 280 logements ont été autorisés à la construction, soit une augmentation de 4,75 %. Une hausse plutôt portée par les logements collectifs et en résidences autorisés. En revanche, le nombre de logements mis en chantier baisse de 16,23 % sur la même période, s'élevant à 5 160. Une baisse engendrée par la déclaration d'ouverture des logements individuels purs.

Concernant les bâtiments non résidentiels, 316 310 m² de surface ont été autorisés, dont 276 120 m² pour le secteur privé et 40 190 m² pour les locaux publics.

Nombre de logements autorisés en cumul sur 12 mois

Source: SOeS, Sit@delz



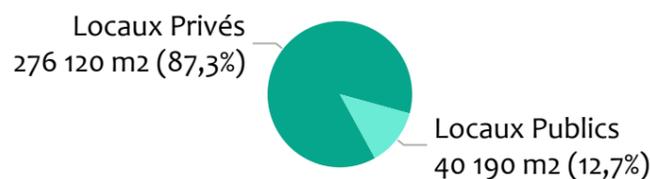
Autorisations de construire en cumul sur 12 mois (Juin 2024)

Type de logements	Nombre	Variation trimestrielle	Variation annuelle
Logements collectifs et en résidences autorisés	4420 ↑	12,18 %	+33,94%
Logements individuels purs autorisés	1940 ↓	-7,62 %	-19,83%
Logements individuels groupés autorisés	920 ↓	-8,00 %	-25,20%
Total	7280	3,41 %	+4,75%

Déclarations d'ouverture en cumul sur 12 mois (Juin 2024)

Type de logements	Nombre	Variation trimestrielle	Variation annuelle
Logements collectifs (yc. en résidence) commencés	2660 ↑	3,50 %	-14,19%
Logements individuels groupés commencés	740 ↓	-3,90 %	+0,00%
Logements individuels purs commencés	1760 ↓	-9,74 %	-24,14%
Total	5160	-2,46 %	-16,23%

Surfaces de locaux autorisés en cumul sur 12 mois en (Juin 2024)



Les chantiers de logements sociaux continuent de démarrer à un rythme croissant

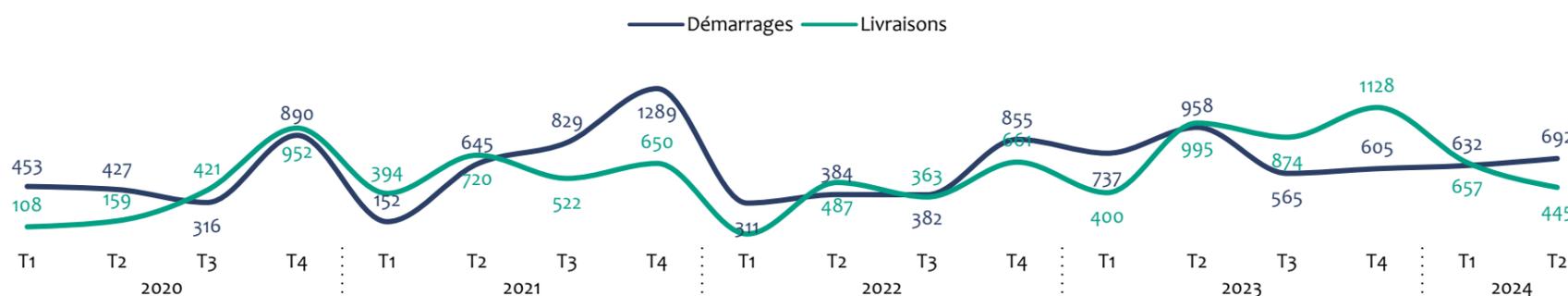
Au 2^e trimestre 2024, 692 logements sociaux ont été mis en chantier et 445 logements ont été livrés.

Les "Démarrages de chantier" **augmentent de 9 %** en un trimestre, mais reculent de 28 % sur un an.

Quant aux "Livraisons de chantier" en logements sociaux, elles baissent de 32 % en un trimestre et diminuent de 55 % par rapport au même trimestre un an auparavant.

Démarrages, livraisons de logements sociaux

Source : DEAL, SHLS, CERBTP Sur la base de données des bailleurs sociaux, Données susceptibles de modifications



Démarrage

+9,49%

Variation trimestrielle

Livraison

-32,27%

Variation trimestrielle

-27,77%

Variation annuelle

-55,28%

Variation annuelle

Activités (Page 1/2)

Trimestre
T2

Année
2024

65 M€ : c'est le montant total des crédits de paiement réalisés au 2^e trimestre 2024

Au T2 2024, les crédits de paiement pour la réalisation des travaux **augmentent de 53 %** par rapport au trimestre précédent, atteignant un total de 65 M€.

Les infrastructures routières représentent 71 % des montants mandatés pour l'ensemble des secteurs, contre 57 % un an auparavant (avec une part importante du budget alloué aux Routes Nationales, s'élevant à 67 % du total).

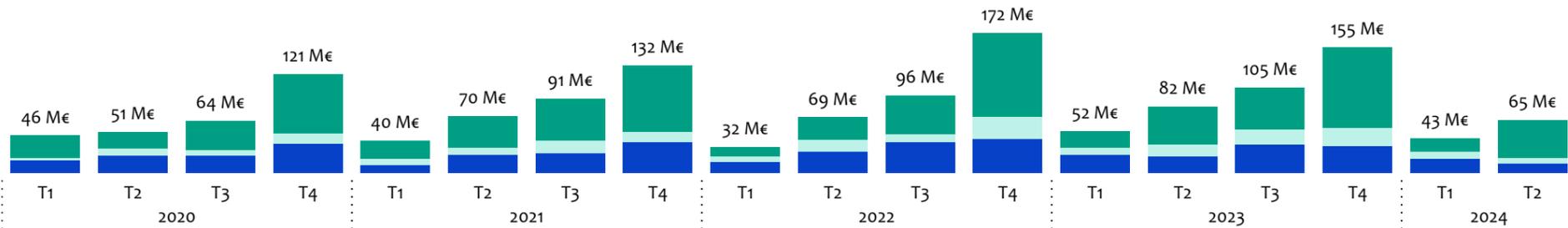
Dans le cas des constructions publiques, 12 M€ ont été alloués, avec une part importante de plus de 70 % du budget mandaté par le Département.

Dans le cas du Génie civil, 7 M€ de crédits ont été alloués, soit 11 % des crédits alloués pour le trimestre, principalement porté par les travaux portuaires et la gestion de l'eau à hauteur de 98 %.

Les crédits de paiement

Source: DEAL, Conseil Régional, Conseil Dpartemental, SA Roland Garros, le Grand Port Maritime de La Réunion

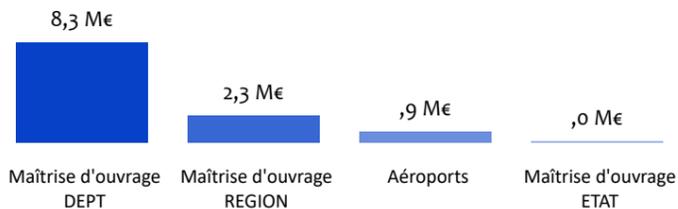
● Construction publique ● Génie civil ● Routes



+52,57%
Variation trimestrielle

-20,18%
Variation annuelle

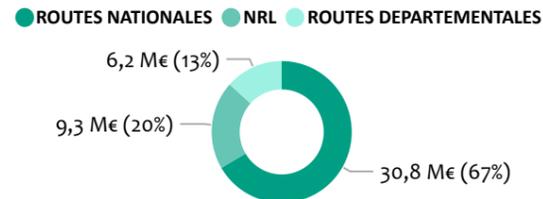
Construction Publique



Génie Civil



Routes



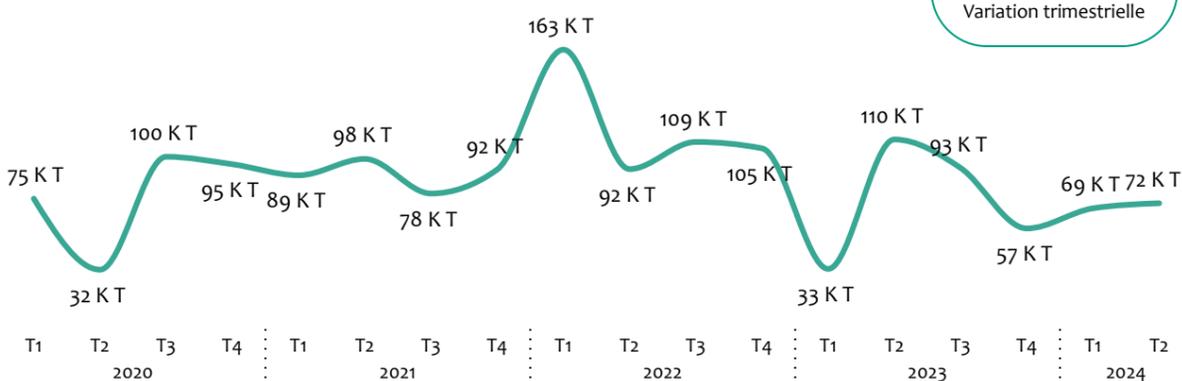
Une légère hausse de 4% du niveau d'importation de ciments et clinkers au T2 2024

Au 2^e trimestre 2024, le niveau d'importation de ciments et clinkers s'élève à 72 000 tonnes contre 69 000 tonnes au trimestre précédent.

Comparativement au même trimestre en 2023, l'importation de ciments et clinkers a baissé de 35%.

Ciments et clinkers importés (en millier de tonnes)

Source: IEDOM



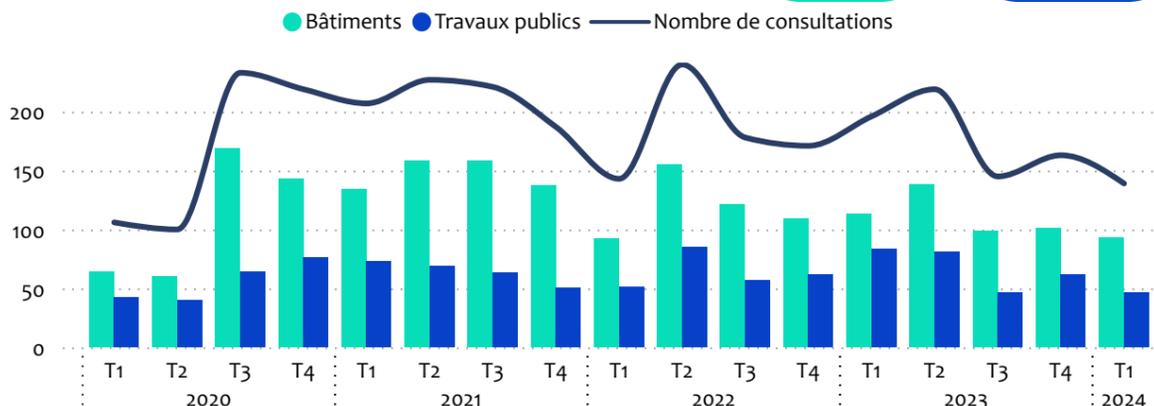
Le nombre de consultation des travaux baissent à hauteur de 15% (****T1 2024)

Au 1^{er} trimestre 2024, 139 consultations de travaux ont été recensées, dont 103 dans le secteur du Bâtiment et 46 dans le secteur des Travaux publics.

Comparativement au trimestre précédent, le nombre de consultations baissent de 15% tant pour les Bâtiments (-8%) que pour les Travaux Publics (-26%).

Consultations

Source: CERBTP/Vecteur+



Activités (Page 2/2)

Trimestre

T2

Année

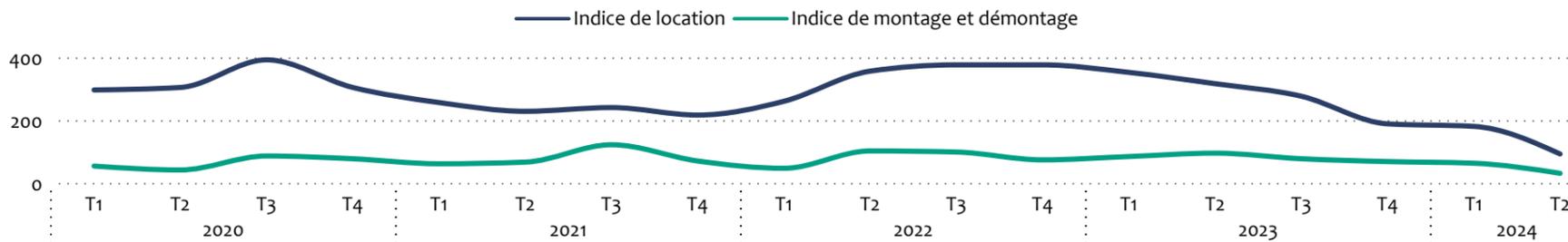
2024

La baisse de l'activité liée aux grues se confirme

Depuis le 3^e trimestre 2023, le déclin des activités liées aux grues s'intensifie. Au 2^e trimestre 2024, les activités de location de grues enregistrent une baisse de 71 % par rapport au même trimestre de l'année précédente, et les activités de montage et de démontage diminuent de 68 %.
Même en comparaison avec le trimestre précédent, l'activité de location ainsi que celle de montage et de démontage de grues reculent respectivement de 49 % et 51 %.

Indice de locations/montages et démontages de grues

Source: CERBTP



Location
-48,89 %
Variation trimestrielle

Montage et démontage
-51,43 %
Variation trimestrielle

-70,89 %
Variation annuelle

-67,92 %
Variation annuelle

Solde d'opinion toujours en nette amélioration

Au 2^e trimestre 2024, les chefs d'entreprises interrogés ont déclaré un niveau de commandes supérieur de 0,4 point par rapport au trimestre précédent, bien que le solde d'opinion demeure négatif (- 0,3).

Enquête d'opinion: carnet de commandes (***)

Source: IEDOM



+0,4

point comparé au trimestre précédent

*** Depuis le 1^{er} trimestre 2018, le solde d'opinion concernant les carnets de commandes publié par l'IEDOM a changé d'unité. Il est maintenant exprimé en points. Cette enquête s'intéresse aux carnets de commandes des chefs d'entreprises réunionnais qui communiquent leur activité pour le trimestre. Les réponses sont ensuite agrégées sous la forme de soldes d'opinion. Les soldes d'opinion, étant des nombres abstraits, ne traduisent pas directement les véritables fluctuations des phénomènes qui y sont liés.

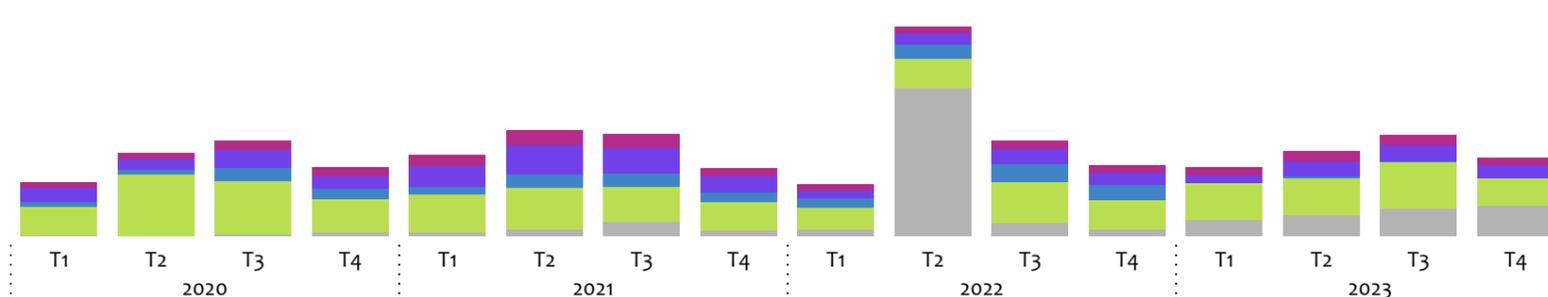
Une baisse de 23% de l'activité de ventes de matériaux de recyclages (****T4 2023)

Avec **98 865 tonnes de graves recyclées écoulées** au 4^{ème} trimestre 2023, l'activité est en baisse par rapport au trimestre précédent (-23 %). Les graves recyclées 0/80 ont par exemple diminué de 42 % en un trimestre. Comparée à un an auparavant, l'activité a progressé de 10% avec la catégorie "Autres" (terres végétales, 10/20 remblais recyclés) qui a plus que triplé.
L'envolée de la quantité des matériaux recyclés vendu au 2^{ème} trimestre 2022 est due à un déstockage de matériaux appartenant à la catégorie "Autres" durant ce trimestre.

Ventes des matériaux recyclés

Source: CERBTP

● Autres ● Grave recyclées 0/80 ● Graves recyclées 0/20 ● Graves recyclées 0/31,5 ● Sables recyclés



Filtre pour le tableau ci-dessous :

2023 (Année) + T4 (Trimestre)

Ventes des matériaux recyclés du (T4 2023)

Libellé	Variation trimestrielle	Variation annuelle
Autres	12,49 % ↑	358,39 %
Grave recyclées 0/80	-42,36 % ↓	-7,44 %
Graves recyclées 0/20	37,62 % ↑	-94,40 %
Graves recyclées 0/31,5	-22,06 % ↓	3,98 %
Sables recyclés	-32,70 % ↓	-5,49 %
Total	-22,82 %	10,13 %

Entreprises

Trimestre

T2

Année

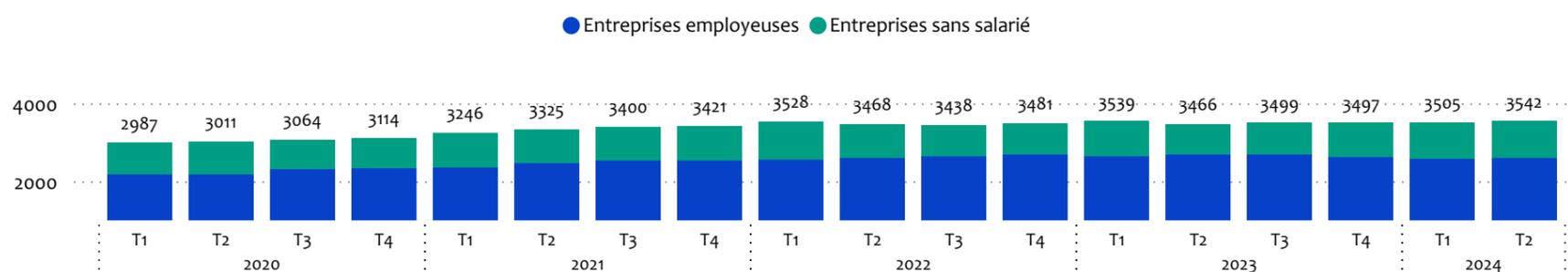
2024

3 542 : c'est le nombre d'entreprises enregistrées à la Caisse de Congés Payés du BTP (*CCP BTP)

En moyenne, au cours du 2^e trimestre 2024, 3 542 entreprises ont été enregistrées à la CCP BTP (entreprises avec ou sans salariés). Comparé au trimestre précédent, la moyenne des entreprises enregistrées reste stable, avec une légère augmentation de 1,05 %. Parallèlement, on observe une légère hausse de 0,58 % du nombre d'entreprises employeuses et une augmentation de 2 % du nombre d'entreprises sans salariés.

Evolution du nombre d'entreprises du BTP

Source: CCP BTP



Entreprises Employeuses

+0,58%

Variation trimestrielle

Entreprises sans salarié

+2,36%

Variation trimestrielle

-3,36%

Variation annuelle

+21,46%

Variation annuelle

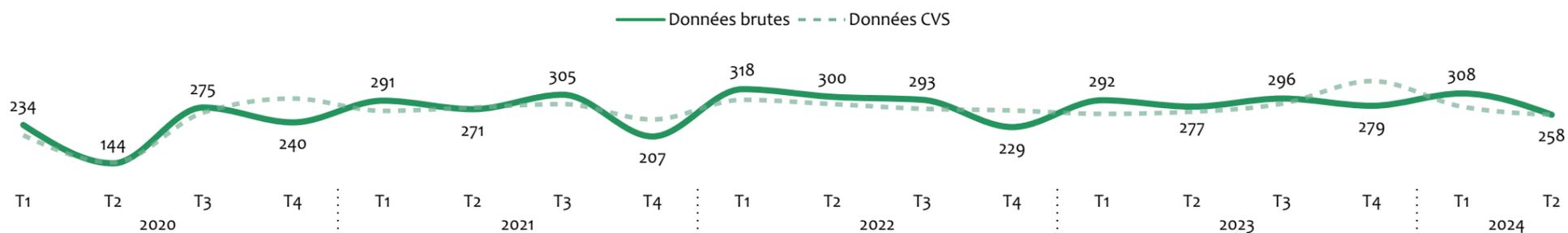
Baisse du nombre d'entreprises nouvellement créées dans le secteur du BTP

Au 2^e trimestre 2024, l'INSEE a enregistré 258 entreprises nouvellement créées dans le secteur du BTP. Cela représente une diminution de 16 % par rapport au trimestre précédent et une baisse de 7 % comparé au même trimestre de l'année précédente.

N.B: À partir de janvier 2022, les séries de créations d'entreprises sont calculées selon un nouveau dispositif. Un recalcul des séries a été effectué avec ce nouveau dispositif à partir de 2012 « Source INSEE »

Création d'entreprises

Source: INSEE



Entreprises Employeuses

-16,23%

Variation trimestrielle

-6,86%

Variation annuelle

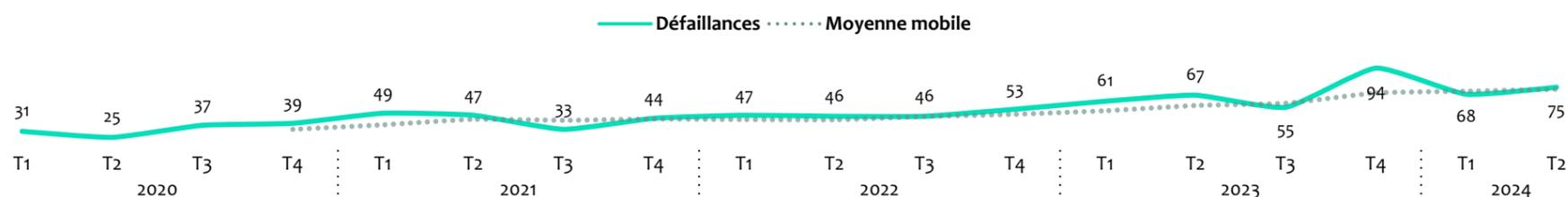
75 fermetures d'entreprises dans le secteur du BTP

Les défaillances d'entreprises dans le secteur de la construction ont entraîné 75 fermetures d'entreprises, soit une hausse de 10 % par rapport au 1^{er} trimestre 2024, impactant 338 salariés.

La tendance à la baisse des défaillances sur le 2^e et 3^e trimestres 2020 s'explique par le ralentissement du fonctionnement des juridictions commerciales pendant le confinement ainsi que l'évolution de la réglementation qui accorde des délais supplémentaires à certaines procédures.

Evolution des défaillances d'entreprises de la construction

Source: Banque de France (données brutes)



338

Salariés concernés par les défaillances d'entreprises

Emplois

Trimestre

T2

Année

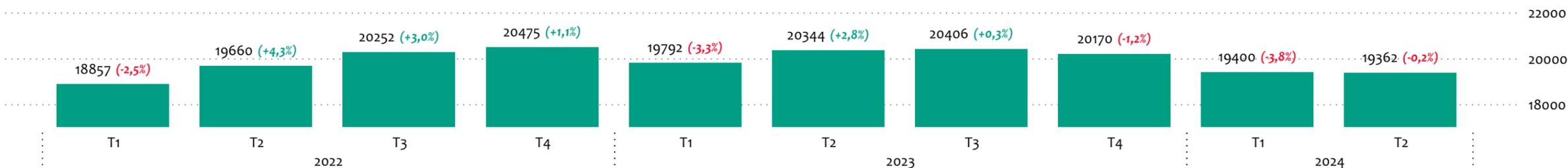
2024

19 362 salariés inscrits à la Caisse des Congés Payés du BTP

En moyenne, 19 362 salariés sont inscrits auprès de la CCP BTP au cours du 2^e trimestre 2024. Le niveau des effectifs est en baisse par rapport au trimestre précédent (-0,2 %). De plus, l'effectif salarié du BTP diminue également de 5 % sur l'année, entre le 1^{er} trimestre 2023 et le 2^e trimestre 2024.

Effectif salarié du BTP

Source: CCP BTP

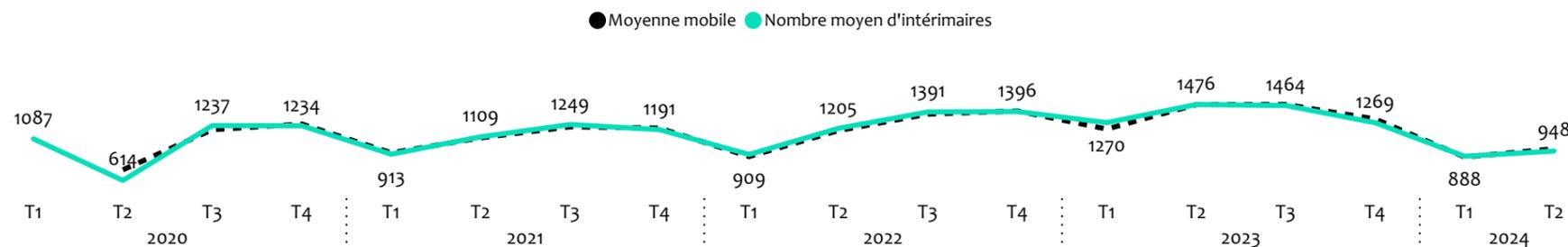


Hausse du nombre d'intérimaires

Avec 948 ETP recensés au 2^e trimestre 2024, le nombre moyen d'intérimaires a augmenté de 7 % par rapport au trimestre précédent. Toutefois, comparé à la même période l'année précédente, ce nombre a diminué de 36 %.

Emploi intérim

Source: DARES (Données brutes mensuelles - ETP)



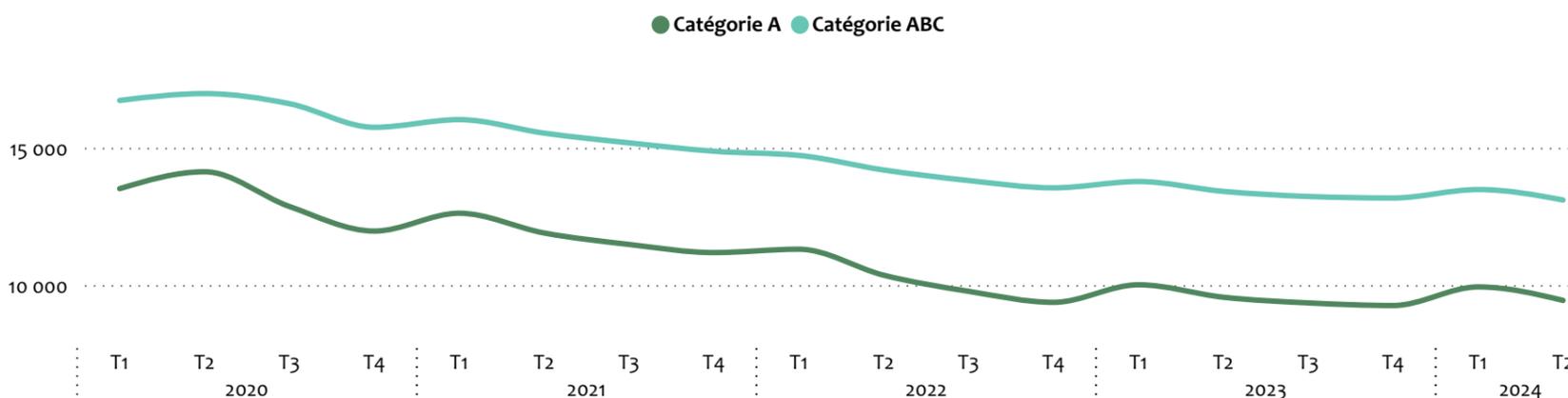
Date	Intérimaires	Variation trimestrielle	Variation annuelle
avril 24	969	↑ 9,08 %	-32,85 %
mai 24	869	↓ -2,18 %	-41,00 %
juin 24	1 006	↑ 13,25 %	-33,42 %

Diminution du nombre de demandeurs d'emploi

Après une légère hausse au trimestre précédent, le nombre de demandeurs d'emploi a baissé de 5 % pour la catégorie A et de 2,82 % pour la catégorie ABC au T2 2024. Comparé à la même période en 2023, le nombre de demandeurs d'emploi a reculé de 1,20 % pour la catégorie A et de 2,33 % pour les catégories ABC.

Demandeurs d'emplois

Source : France Travail



Catégorie A

-4,93 %

Variation trimestrielle

Catégorie ABC

-2,82 %

Variation trimestrielle

-1,20 %

Variation annuelle

-2,33 %

Variation annuelle

Méthodologie globale

Il est à noter que le présent document a pour vocation d'établir un tableau de bord synthétique relatif à l'activité du BTP à La Réunion. L'évolution des indicateurs retenus pour cette note est publiée uniquement à partir de l'année 2011. Les tableaux relatifs aux séries donnent les dernières valeurs connues pour les phénomènes observés et les évolutions sont commentées en variation d'un trimestre sur l'autre mais aussi en glissement annuel afin de comparer les niveaux sur des périodes similaires (excepté pour le nombre de consultations, les autorisations de construire et les offres d'emploi qui sont comparés en moyenne annuelle)

Autorisations de construire et surfaces de locaux

La réforme de la surface de plancher de référence en urbanisme est entrée en vigueur le 1er mars 2012 et se substitue à la SHOB et à la SHON. La « surface de plancher » s'entend comme la somme des surfaces de plancher closes et couvertes sous une hauteur sous plafond supérieure à 1 mètre 80, calculée à partir du nu intérieur des murs. Les séries de surfaces de locaux sont maintenant en date de prise en compte. Dans Sit@del2, les annulations sont comptées comme les autorisations et les mises en chantier au mois de leur arrivée et ne conduisent plus à une révision des séries en date de prise en compte. Les autorisations de construire ne sont plus nettes d'annulation et sont révisées mensuellement. Les séries en date de prise en compte agrègent l'information selon la date d'enregistrement de la donnée dans l'application Sitadel2. Les séries en date réelle agrègent l'information collectée (autorisations, mises en chantier) à la date réelle de l'autorisation délivrée par l'autorité compétente, et à la date de la mise en chantier déclarée par le pétitionnaire.

Les données corrigées de variations saisonnières (CVS)

Les indicateurs publiés dans cette note sont en général marqués par des phénomènes récurrents, de type saisonnier, qui masquent les effets de nature économique. Il est donc nécessaire de retravailler ces données afin d'analyser les variations purement conjoncturelles des séries. C'est pourquoi certaines séries sont corrigées des variations saisonnières (CVS). Cette méthode permet d'éliminer l'effet saisonnier de chaque indicateur pour ne garder que les composantes fondamentales liées à la tendance et à certaines irrégularités des séries.

Solde d'opinion: carnets de commandes

L'enquête d'opinion réalisée tous les trimestres par l'ledom se réfère à un échantillon de 16 entreprises employant au total 2 355 salariés dans le secteur du BTP. Cette enquête s'intéresse aux carnets de commandes des chefs d'entreprises réunionnais qui communiquent leur activité pour le trimestre passé. Les réponses sont ensuite agrégées sous la forme de soldes d'opinion. Les soldes d'opinion, étant des nombres abstraits, ne traduisent pas directement les véritables fluctuations des phénomènes qui y sont liés.

Les défaillances d'entreprises

Les défaillances comptabilisées concernent des entreprises en tant qu'unités légales (entités identifiées par un SIREN). Ces unités légales défaillantes au cours d'une année civile N sont identifiées grâce à la collecte exhaustive des événements judiciaires par la Banque de France. Les dénombrements couvrent les redressements et liquidations judiciaires, en date de jugement. Ces séries sont stabilisées dans un laps de temps de deux mois. Ce mode de collecte atténue la volatilité des séries comparativement aux statistiques en date de publication

Emploi intérim

Un contrat intérimaire est signé pour l'exécution d'une tâche précise et temporaire, dénommée mission. Pôle emploi recense les missions d'intérim déclarées par les agences de travail temporaire. À partir de ces informations on peut définir:

- Les contrats conclus au cours du trimestre: ce sont les missions dont la date de début appartient à la période considérée ;
- Les contrats en cours en fin de trimestre: c'est le nombre de missions recensées à la fin de la période considérée ;
- Les emplois en équivalent temps plein (ETP): mesurés par le rapport du nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps (sur une base de 45 semaines par an).

Demandeurs d'emploi

Les catégories statistiques utilisées ont été définies en 2008 par Pôle Emploi afin de mesurer les effectifs de demandeurs d'emploi:

- Catégorie A: demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- Catégorie ABC: demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite.

Remerciements : La CERBTP, en tant qu'observatoire du secteur de la construction, tient particulièrement à remercier l'ensemble des collaborateurs qui ont permis la mise en place de cette note de conjoncture trimestrielle.

